

ANKYLOSE ?

Pour certains, le Togo est celui du Général (1). Il est vrai que les vingt ans de régime qui viennent d'être fêtés avec éclat ont profondément marqué le pays. Deux décennies de pouvoir, cela compte.

Notre Togo sera d'abord celui de la société civile, que nous placerons volontiers sous le signe de l'authenticité. Cette référence invite en effet non seulement à un retour en arrière en vue d'explorer les racines des diverses composantes ethniques du pays, mais aussi à une réflexion sur leur développement, sur l'émergence d'une société nationale, sur les événements actuels inscrits en continuité — ou en rupture — par rapport au passé. Bref, sur le long terme des mouvements sociaux.

Nous n'adopterons cependant pas une approche historique, sachant que nos lecteurs peuvent déjà se référer à une histoire du Togo dont Robert Cornevin nous annonce une quatrième édition et qu'un ouvrage historique est en cours de rédaction sous la direction de l'École des lettres de l'Université ; nous pouvons conseiller aussi l'ouvrage malheureusement méconnu de Arthur Knoll sur la colonisation allemande au Togo (2).

Par contre, nous avons voulu nous attacher à l'étude de problèmes sociaux et économiques actuels, importants dans la mesure où ils vont bien au-delà de la conjoncture politique ou économique et relèvent d'un rapport permanent à l'État : la démocratisation des institutions promise par le chef de l'État, et attendue par le peuple, le rôle des chefs coutumiers, toujours présents mais non reconnus dans leur fonction judiciaire ; le développement rural dont le financement apparaît insuffisant ; les trop rares investissements productifs des revendeuses ; l'extension des réserves, incompatible dans certains cas avec l'agriculture ; l'enseignement enfin dans son contenu, mais aussi dans les motivations des parents.

Ces problèmes ne sont pas particuliers au Togo et, ailleurs, ils ne sont pas forcément mieux résolus. Faire le tour de ces questions n'est en aucune manière faire le bilan du régime. Par contre ce numéro montre que le rapport à l'État est en grande partie déterminé par le caractère autoritaire qu'a revêtu ce dernier. Là aussi, le Togo n'a pas le monopole d'une autorité forte et personnalisée, mais il n'est pas sans intérêt de voir, dans ce cas particulier, comment se comporte la société civile et quelles sont les diverses stratégies empruntées par les agents économiques et sociaux pour préserver un certain droit à la parole. Plusieurs concepts peuvent nous aider à mieux appréhender les réalités togolaises.

D'abord, celui de « mythes fondateurs du régime », que C. M. Toulabor a développé à partir de l'exemple du régime Eyadéma (3). Tout pouvoir est en effet amené à présenter les réalités sous un éclairage qui lui convient, à les modifier s'il le faut, pour réaffirmer sa légitimité et justifier son action. À ce jeu, le discours se retrouve parfois très loin de la réalité ! Le repérage des ambiguïtés et des contradictions est le premier exercice auquel doit se livrer tout observateur de la vie politique. Il s'avère fructueux dans le cas du Togo : des élections de députés, mais une Assemblée nationale qui est une chambre d'enregistrement ; des chefs coutumiers confinés dans le cultuel, chargés d'organiser des manifestations néo-traditionnelles au nom de l'authenticité culturelle, mais dépouillés de tout pouvoir réel ; un discours ruraliste prônant la « Révolution verte », alors que l'intendance ne semble pas suivre et que, sur le terrain, priorité est donnée à la création de réserves de faune ; la volonté d'une scolarisation « universelle primaire » qui se heurte à un refus de l'école, dès lors que les débouchés scolaires se raréfient.

Le concept de « société bloquée » nous paraît également opératoire, comme le montre l'article sur la déscolarisation. L'enseignement de la philosophie, bien qu'il n'y ait pas de philosophie officielle comme c'était le cas dans la Guinée de Sékou Touré, se heurte rapidement au non-dit, à l'absence presque totale de débats, à ce que l'on peut appeler « une culture du silence », résultat d'une dialectique de répression et d'autocensure. Alors que d'autres pays africains ont maintenu le droit à la critique ou se sont libéralisés, on ne parle pas politique au Togo, même pas en privé ! Dans un pays qui a la taille et le poids démographique d'une région française moyenne, le chef de l'État connaît tous les acteurs de la vie publique et dispose ainsi de moyens de contrôle sur eux : tout intérêt porté aux questions politiques devient suspect et se traduit d'emblée en termes personnels. Dès lors, les réactions

(1) C. Feuillet, *Le Togo « en général » : la longue marche de Gnassingbé Eyadéma*, Paris, Afrique Biblio Club, 1976, 190 p.

(2) R. Cornevin, *Histoire du Togo*, 3^e éd., Paris, Berger-Levrault, 1969, 555 p.
A.-J. Knoll, *Togo under Imperial Germany*,

1884-1914 : a Case Study in Colonial Rule, Stanford, Hoover Institution Press (Hoover Colonial Studies), 1979, 224 p.

(3) C.-M. Toulabor, *Le Togo sous Eyadéma*, Paris, Karthala (Les Afriques), 1986, 332 p.

à l'État ne peuvent qu'être indirectes et emprunter des voies détournées. La parole populaire a ses propres tactiques dont nous avons rendu compte dans un des précédents numéros de notre revue (4) — même les pagnes parlent ! La société invente toujours de nouvelles façons de dire, par exemple l'absentéisme scolaire qualifié de « désertion » par les pouvoirs publics. À nous d'apprendre à lire ces comportements qui ne peuvent s'exprimer ouvertement.

Enfin, nous trouvons le troisième concept, celui de « despotisme obscur », dans le livre d'E. Kodjo, *Et demain l'Afrique* (5). Ancien ministre de l'Économie et des Finances, ancien secrétaire général du RPT à sa fondation et, à ce titre, l'un des principaux architectes du régime, puis secrétaire général de l'OUA, l'auteur sait de quoi il parle et ce n'est sans doute pas trahir sa pensée que de voir une peinture du Togo dans les pages consacrées à ce concept. Il remarque à juste titre l'inexistence de contre-pouvoirs organisés dans les régimes qui relèvent de ce type. La question politique qui ressort de l'article sur les réserves, par exemple, est bel et bien : pourquoi le silence des autorités coutumières et des députés de la Région des Savanes au moment où l'extension des domaines protégés y met en cause le développement local ? La procédure patrimoniale des audiences accordées par le chef de l'État est de toute évidence insuffisante pour réparer les exactions commises.

Dans ces conditions, les rapports de la société à l'État sont difficiles à étudier. Des institutions dont le rôle est fondamental demeurent opaques. Qu'en est-il par exemple de l'armée, omniprésente dans la pensée des citoyens (6) ? Quelle a été sa prestation lors du dernier « assaut putschiste de l'élite évincée » (7) ? N'est-elle pas trop refermée sur elle-même (il n'existe au Togo ni service national ni service civique) ? Le régime issu de sa double intervention (1963 et 1967) a-t-il conservé une nature militaire sous un costume civil ? Quel est le rôle de la fondation ouest-allemande Hans Seidel dont le ministre-président de la Bavière, F.-J. Strauss, est l'un des principaux animateurs, et qui a proposé ses services à la fondation Eyadéma afin d'animer des stages de formation sociale et civique, qui apparaissent comme un travail d'encadrement idéologique ?

La situation économique contribue à rendre plus aigus les problèmes que nous évoquons. Quand l'État investissait, embauchant jusqu'à la fin des années 70, le silence procurait au moins sa récompense. Le diplômé était sûr de trouver un emploi et l'école était bien la voie de la promotion sociale. Mais, en 1982, cette « belle époque » s'est achevée : salaires, promotions et embauches ont été bloqués, et un impôt

(4) C.-M. Toulabor, « Jeu de mots, jeu de vilains. Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n° 3, sept. 1981, pp. 55-71.

(5) E. Kodjo, *Et demain l'Afrique*, Paris, Stock, 1985, 366 p.

(6) On rêve pour le Togo d'un ouvrage

analogue à celui de R. Luckham sur l'armée nigériane : *The Nigerian Military: a Sociological Analysis of Authority and Revolt, 1960-1967*, Cambridge, The University Press, 1971, 376 p.

(7) Expression empruntée à l'ouvrage, *Le Togo sous Eyadéma*, op. cit.

de « solidarité » est venu, avec la cotisation obligatoire au parti unique, ponctionner une partie des revenus. Il n'y a pas eu d'émeutes anti-FMI en 1983 quand le prix du maïs a flambé. Le Togo, bon élève du FMI a restauré son crédit, sous l'étroite surveillance de la nuée d'experts qui s'est abattue sur les ministères pour veiller aux ajustements proposés. Or, au Togo, pays ouvert, on aime à répéter que l'économie n'a pas de politique. Pourtant la frontière avec le Ghana est souvent fermée et le Togo vit un peu aux crochets de son voisin : la contrebande de cacao, officiellement organisée, est un apport auquel les caisses de l'État ne renonceront pas facilement. De même, les disparités de tarification douanière et la concurrence portuaire, plus que le débat idéologique, perpétuent la vieille rivalité coloniale entre le Bénin (l'ex-Dahomey) et le Togo. Moins peuplé que nombre d'États nigériens, ou que la seule ville de Lagos, le Togo peut-il vraiment appuyer une politique d'intégration régionale qui semble aller au détriment d'intérêts anciens et profonds, fondés sur les séquelles des contradictions entre les puissances coloniales ? Dans son essai, Edem Kodjo, qui fut aussi ministre des Affaires étrangères, donnait implicitement une réponse négative à cette question. Il trouvait au « despotisme obscur » une fonction essentielle : celle de perpétuer des divisions qui sont justement une des sources d'accumulation des groupes dirigeants. En somme, là où il y aurait moins d'État et plus de supra-nationalité, il y aurait moins de ressources à se partager... Toute la question de l'avenir du Togo est ainsi posée. Le libéralisme économique ne peut se séparer longtemps d'une certaine dose de libertés politiques. La concurrence et la critique voudront avoir droit de cité.

L'« amitié germano-togolaise », cet euphémisme orwellien, a eu 100 ans en 1984... Le Togo aussi par la même occasion. Pendant des décennies, les jeunes Togolais ont rêvé de l'« Ablode », de l'indépendance. Plus d'un quart de siècle après l'obtention de celle-ci, il leur a fallu déchanter. Si aujourd'hui les conditions économiques sont un peu meilleures qu'il y a 10 ans, les espoirs — les illusions ? — cependant sont moins grands. Pour que tous les jeunes se mettent au travail, sans doute faudra-t-il leur donner le sentiment que les institutions sont à leur service et prêtes à accepter leur collaboration, même critique. La « Nouvelle marche » ne peut être une réussite dans le climat de résignation qui fait le succès des sectes qui prolifèrent en ville, alors qu'une sorte d'ankylose morale atteint ceux qu'une incapacité de s'exprimer a trop longtemps frappés.

A.G., C.M.T.

Dossier thématique établi par Antoine Ganda et C.M. Toulabor.

La revue rappelle que l'avant-propos, comme les autres articles du numéro, n'engage que son ou ses auteurs.